

CONSEIL DE PARTICIPATION AFB DU 21 NOVEMBRE 2013

Procès verbal de réunion

La séance est ouverte par Monsieur le Préfet à 18h00.

Les points à l'ordre du jour sont passés en revue.

1. Actualisation de la composition du Conseil de participation.
2. Approbation du P.V. du mardi 19 février 2013.
3. Planification des sessions des examens de décembre 2013 et de juin 2014.
4. Répartition et utilisation des moyens financiers et NTPP supplémentaires accordés par la Communauté française.
5. Prise de connaissance du rapport d'activités (2012/2013).
6. Divers.

Monsieur Martin constate les présences et les absences excusées. La séance est ouverte.

En préliminaire, la direction fait le point sur l'avancement des travaux. Ils auraient dû être achevés depuis le mois de février. S'ils ont de fait pris beaucoup de retard, ils devraient être terminés avant la fin de l'année scolaire

Monsieur MARTIN détaille les programmes d'examen de Noël et de juin.

En juin auront lieu les épreuves du CE1B (?), épreuves obligatoires communes à toutes les écoles imposées par la Communauté française aux élèves des 2èmes et 1ères complémentaires.

12 et 13 juin : épreuves orales de ndl
16 juin : mathématique
17 juin : français
19 juin : néerlandais

Après les examens de décembre, le 18 décembre, jour de cours obligatoire, un petit déjeuné sain sera proposé à l'ensemble des élèves à partir de 08H00. Ensuite une partie d'entre eux iront visiter l'expo du centenaire à la maison communale.

Le conseil de Participation émet un avis favorable sur cet agenda.

La distribution des prix se déroulera le 27 juin sous réserve de l'avis favorable de la commune

La direction détaille la répartition des moyens financiers extraordinaires reçu de la Communauté Française et représentant 27 périodes supplémentaires pour les 2 implantations de l'AFB. Ce qui est relativement peu par rapport à d'autres établissements.

Nous passons à l'examen du rapport du suivi du Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED)

Il existe des « indicateurs objectifs de problèmes », par exemple un taux d'échec élevé au 1^{er} degré ce qui implique que des moyens doivent être affectés pour y remédier.

Par exemple l'enseignement différencié : une classe supplémentaire en 2^{ème}

Les 27 périodes évoquées plus haut représentent environs 1400 heures /semaine à l'école

21 périodes sont dévolues au 1^{er} degré, les 6 autres aux 2^{ème} et 3^{ème} degré

Des 21 périodes du 1^{er} degré, 12 sont consacrées à 1 mi-temps d'éducateur et 9 au dédoublement d'activités complémentaires.

Ces 27 périodes sont rajoutées au « package » normal pour améliorer les conditions d'apprentissage.

La commune reçoit un budget par implantation selon la population de celle-ci (budget de fonctionnement)

Ce budget se retrouve ds les caisses de la commune mais il n'est pas équitablement redistribué par école.

Ce budget s'élève normalement pour l'AFB à 5000€ mais est porté exceptionnellement par la Communauté à 14.000€

Examen de la ventilation des dépenses de 14.000 €

Pas de remarque particulière si ce n'est que madame LESIRE s'étonne que du matériel de base soit acheté grâce à un budget exceptionnel.

Ce budget n'est pas utilisé pour des aides individuelles concernant par exemples des voyages scolaires. Le préfet et le proviseur expliquent les démarches à suivre pour solliciter ces aides auprès des Amis de l'AFB ou de l'école.

Nous passons à l'examen du rapport d'activité de l'année 2012-2013

Légère augmentation de la population de l'école ainsi que du nombre d'échecs dus au « décret inscription »

L'athénée tente de maintenir un haut niveau d'étude alors que la Communauté Française tente d'imposer un nivellement par le bas en imposant par exemple des examens communs.

Le PMS n'a plus son rôle d'orientation en fonction des points obtenus en 6^{ème} primaire . IL reçoit par contre des élèves en octobre qui ont déjà de gros échecs.

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} sont encouragés à participer au SIEP et d'autres démarches orientant les choix d'études supérieures

Philippe MARTIN insiste sur la collaboration de SCHOLA ULB pour des tutorats pour les élèves de 4^{ème}. Ce projet étant financé par FORTIS.

Les professeurs suivent un an sur deux une formation continue obligatoire rassemblée sur 2 jours .

Actuellement on tend à enseigner des compétences plutôt que du savoir « pur »

Monsieur le préfet différencie les recours interne à l'école qui sont débattus en conseil de classe des recours externe qui sont eux examinés par un conseil des recours à la Communauté Française

Après avoir lu et débattu de chaque point du rapport d'activité, le conseil de participation exprime un avis favorable.

Points divers :

Ivan SYMONS sollicite la présence de l'échevin au Conseil de Participation, des travaux d'insonorisation de la salle d'étude et propose d'appeler tout particulièrement des parents du 1^{er} degré au Conseil de Participation.

Un élève demande de libérer les escaliers où s'assoient les élèves de 5^{ème} empêchant ainsi le passage

Les barrières du couloir empêchent l'accès aux fenêtres sans châssis mais les « petits » jouent avec et les déplacent.

Les élèves renouvellent la demande pour un local réservé aux rhétos ce qui est refusé. Par contre il serait envisageable de diviser la cafétéria en 2 zones « petits » et « grands »